

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CD264

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Formation et appui aux actions de formation et structuration des métiers de la biodiversité et des services écologiques. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors de l'audition en commission du Développement Durable, les associations environnementales ont formulé un certain nombre de revendications. Parmi celles-ci, ils formulent la nécessité de préciser le périmètre des missions du futur établissement. C'est le sens de cet amendement issu de propositions de France Nature Environnement.

Le VI. Insiste sur la dimension de formation du plus grand nombre et l'importance de structurer les filières de métiers liés à la biodiversité et aux services écosystémiques dans l'intérêt de la transition écologique.